

Invitation presse

Philippe Damie - *Directeur général de l'ARS-Centre Val de Loire,*
Pascal Jacob - *Président de l'association Handidactique*
Dr Eric Revue - *Chef de service des urgences SMUR au CH de Chartres*
et Danièle Desclerc-Dulac, *Présidente du CISS Délégation Centre-Val de Loire*

vous invitent à un point presse sur
la signature de la Charte Romain Jacob par une quarantaine de partenaires :
établissements de santé et médico-sociaux, associations, fédérations,
institutions de la région Centre-Val de Loire

le lundi 19 octobre à 17h00
au Centre hospitalier régional d'Orléans
Salle de conférence (point vert niveau – 1)

Qu'est ce que la charte Romain Jacob ?

Accès à la santé et aux soins des personnes en situation de handicap.

*L'accès à la santé des personnes en situation de handicap a fait l'objet d'un rapport de Monsieur **Pascal JACOB, Président de l'association Handidactique**, remis au gouvernement en juin 2013 et qui dresse un constat préoccupant et présente de nombreuses propositions d'amélioration des parcours de santé et des modalités de prise en charge et d'accompagnement. Suite à la remise de ce rapport, une charte nationale dite « Romain JACOB : unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap » a été déclinée et signée. Cette charte comporte 12 articles qui visent à donner toute leur place aux personnes en situation de handicap dans les parcours de soins, en respectant leurs besoins particuliers et en déployant coordination, complémentarité et outils partagés.*

Signataires de la charte Romain Jacob (au 13/10/2015)

ARS : Agence régionale de santé Centre-Val de Loire
Association Handidactique
Conseil régional de l'ordre des médecins du Centre-Val de Loire
Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours
CRSA Centre-Val de Loire : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie
CISS Délégation Centre-Val de Loire : Collectif interassociatif pour la santé
APAJH : Association pour Adultes et Jeunes Handicapés
APF : Association des paralysés de France
AFM Téléthon
FEGAPEI : Fédération des associations gestionnaires au service des personnes handicapées et fragiles
URIOPSS : Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratif Sanitaires et Sociaux
UNAFAM : Union nationale des amis et familles de malades psychiques
UGEAM : Union pour la Gestion des Établissements des Caisses d'Assurance Maladie
Mutualité Française Centre
URPEP : Union régionale des PEP
URAPEI : Union régionale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis
La Croix Rouge française
Fédération Autisme France
Dialogue Autisme
APIRJSO : Association inter-régionale pour personnes sourdes et malentendantes
APHL : Association pour la promotion des handicapés dans le Loiret
AEFH : Association d'Entraide des Familles de Handicapés
FEHAP : Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne
FHF Centre : Fédération hospitalière de France
CHRO : Centre hospitalier régional d'Orléans
Centre hospitalier de Blois
Centre hospitalier de Chartres
Centre hospitalier de Châteauroux
Centre hospitalier de Bourges
Centre hospitalier Daumezon
Centre hospitalier universitaire de Tours
ASSAD-HAD Touraine : Association de soutien et d'aide à domicile – Hospitalisation à domicile
SPHERIA – HAD Val de France
FNEHAD : Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile
SYNEAS : Syndicat des employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale
AIDAPHI : Association Interdépartementale pour le Développement des Actions en faveur des Personnes Handicapées et Inadaptées
FMPS Centre : Fédération des maisons et pôles de santé
ADESSADOMICILE
VMEH : Visite des malades en établissements hospitaliers
URAF : Union régionale des associations familiales
Association entraide naissance handicap
FNATH : Fédération nationale des associations des accidentés de la vie

PJ : Charte Romain Jacob nationale

PJ 2 : Plan d'accès à la salle de conférence du CHRO

Contact presse ARS Centre-Val de Loire - Tél. : 02 38 77 47 84 - ars-centre-presse@ars.sante.fr